

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 19 janvier 2012.

Section du dépôt légal



Info-Autorité

VOLUME 8, NUMÉRO 4, NOVEMBRE 2011

SOMMAIRE

- ▶ Dépôt du rapport annuel 2010-2011 de l'Autorité des marchés financiers
- ▶ Nouvelles initiatives pour la protection des personnes vulnérables
- ▶ Trois brochures pour mieux gérer vos finances personnelles
- ▶ Acquisitions projetées par le Groupe Maple
- ▶ Nouvelle section sur le site Web destinée aux spécialistes en éducation financière
- ▶ Utilisez nos outils interactifs !
- ▶ Conférence midi – Finance Montréal – La grappe financière du Québec
- ▶ Séminaire transatlantique : risque, crise financière et gouvernance
- ▶ Le Droit de savoir - Nathalie Drouin vous aide à vous prémunir contre la fraude
- ▶ 18e Conférence annuelle de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance
- ▶ Lancement de la prochaine campagne « Dans la marge jusqu'au cou ! »
- ▶ Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital
- ▶ Ligne directrice sur les critères de probité et de compétence
- ▶ Ligne directrice sur les simulations de crise

RAPPORT ANNUEL 2010-2011

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2010-2011 DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Le mercredi 19 octobre 2011, l'Autorité a rendu public son rapport annuel pour l'exercice 2010-2011. Ce rapport rend compte des principales activités de l'Autorité au cours de l'exercice financier du 1er avril 2010 au 31 mars 2011 et de ses états financiers, notamment en lien avec l'administration des lois suivantes : Loi sur l'assurance-dépôts, Loi sur les valeurs mobilières, Loi sur la distribution de produits et services financiers et Loi sur les instruments dérivés.

Parmi les faits saillants ayant marqué cette septième année d'activité de l'Autorité, mentionnons :

- la participation à la mise en place du comité sur les crimes économiques dans les marchés

financiers, une équipe mixte qui a pour but de lutter contre la fraude financière;

- la contribution au développement du projet de loi n° 128 ayant mené à la Loi édictant la Loi sur les entreprises de services monétaires et modifiant diverses dispositions législatives;
- l'organisation de la 35e Conférence annuelle de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) qui a permis d'accueillir plus de 650 représentants et experts du secteur financier et des régulateurs de marchés financiers provenant d'une centaine de pays en juin 2010;
- le soutien offert au gouvernement du Québec dans ses démarches et interventions auprès de différents tribunaux face à la proposition fédérale visant à créer une commission nationale des valeurs mobilières.

Le [rapport annuel 2010-2011](#) de l'Autorité a été déposé le 18 octobre 2011 à l'Assemblée nationale du Québec.

[retour au sommaire](#)

NOUVELLES INITIATIVES POUR LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES



Puisqu'une bouille sympathique et une attitude rassurante ne sont ni une garantie de fiabilité ni un certificat de qualification, l'Autorité, en collaboration avec 13 autres organismes, rappelle aux consommateurs l'importance de faire affaire avec un professionnel qualifié.

D'ailleurs, ce groupe de travail, mandaté par le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, a lancé le 11 octobre dernier des outils et dévoilé des pistes de solution visant à mieux protéger les personnes vulnérables qui ont besoin d'aide dans la gestion de leurs biens.

Brochure et modèle de procuration

Quiconque souhaite confier la gestion de ses affaires devrait d'abord consulter « [La confiance, ça se mérite !](#) ». Cette nouvelle brochure, élaborée par le groupe de travail, guide le consommateur dans le choix d'un professionnel et offre des conseils afin notamment d'éviter les malentendus, de détecter la fraude, de trouver de l'assistance.

Un [modèle de procuration](#), aussi préparé par le groupe de travail, est également rendu disponible. Cet outil simplifié et clair permet au public de mieux comprendre la portée des procurations.

La brochure et le modèle de procuration sont disponibles sur le site Web de [l'Autorité](#) ainsi que sur les sites des 13 autres partenaires. Il est également possible d'en obtenir des versions imprimées en communiquant avec l'Autorité (1 877 525-0337) ou avec les autres organismes.

Pistes de solution

Les conclusions du rapport du groupe de travail révèlent trois principaux axes d'intervention pour améliorer la protection des personnes vulnérables qui ont besoin d'assistance dans la gestion de leurs biens :

- L'amélioration des lois et normes entourant la gestion du patrimoine et la procuration bancaire;
- Une étude approfondie relative à la capacité des professionnels à divulguer les cas d'abus;

- Et un meilleur encadrement des comptes en fiducie et fidéicommiss.

« Certaines des pistes de solution exigent un travail de fond et des validations importantes, notamment les solutions qui prévoient des modifications législatives et réglementaires. Il apparaissait toutefois essentiel de proposer dès maintenant des initiatives concrètes, comme la brochure et le modèle de procuration, pour sensibiliser le public. Il reste encore beaucoup à accomplir, mais tous les membres du groupe de travail ont la volonté d'améliorer la protection des personnes vulnérables », a affirmé le président-directeur général de l'Autorité, Mario Albert, lors de la conférence de presse tenue le 11 octobre dernier.

Le groupe de travail est composé de représentants des 14 organismes et ordres professionnels suivants :

- [L'Autorité des marchés financiers](#)
- [Le Barreau du Québec](#)
- [La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse](#)
- [La Chambre de la sécurité financière](#)
- [La Chambre des notaires du Québec](#)
- [Le Curateur public du Québec](#)
- [L'Institut québécois de planification financière](#)
- [Le ministère de la Famille et des Aînés](#)
- [Le ministère de la Justice](#)
- [L'Office des professions du Québec](#)
- [L'Ordre des administrateurs agréés du Québec](#)
- [L'Ordre des CGA du Québec](#)
- [L'Ordre des comptables agréés du Québec](#)
- [L'Ordre des comptables en management accrédités du Québec](#)

Événement de lancement des initiatives, 11 octobre 2011



De gauche à droite : M. Alain Paquet, ministre délégué aux Finances, Mme Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés, M. Mario Albert, PDG de l'Autorité et M. Alain Dugal, vice-président du Conseil de l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ)

[retour au sommaire](#)

Comment faire le point sur vos finances personnelles?

Comment choisir avec qui investir?

Comment choisir vos placements?

TROIS BROCHURES POUR MIEUX GÉRER VOS FINANCES PERSONNELLES

Le Service de l'éducation financière vient de rendre disponible [trois nouvelles brochures](#). Celles-ci sont non seulement offertes aux consommateurs, mais également à l'industrie afin que les représentants puissent offrir à leur clientèle un complément d'information objective.

Ces brochures sont offertes dans un format convivial. Les textes sont simples et présentent les étapes à suivre pour atteindre ses objectifs financiers. De plus, elles ont été réalisées dans le respect des nouvelles normes de développement durable de l'Autorité.

[retour au sommaire](#)

ACQUISITIONS PROJETÉES PAR LE GROUPE MAPLE L'Autorité maintient sa consultation et les audiences publiques

L'Autorité des marchés financiers tiendra des audiences publiques relatives à la consultation sur le projet d'acquisitions projetées par la Corporation d'Acquisition Groupe Maple. Les mémoires en lien avec cette consultation devaient être déposés au plus tard le lundi 7 novembre. [Les audiences](#) auront lieu les 24 et 25 novembre prochains au Palais des congrès de Montréal.

[retour au sommaire](#)

The screenshot shows a website interface with three main navigation tabs: 'Renseignez-vous', 'Obtenez de l'aide', and 'Prévenez la fraude'. Below these, a breadcrumb trail reads 'Accueil > Consommateurs > Éducation financière'. The main content area is titled 'Éducation financière' and includes a sub-header 'Bienvenue à la section réservée aux spécialistes en éducation financière!'. The text below states: 'L'Autorité des marchés financiers offre un lieu de partage et de diffusion d'information destiné aux spécialistes en éducation financière. Cette section vous permet d'avoir accès au réseau québécois d'organismes et de spécialistes en éducation financière; de vous informer sur les événements et outils d'apprentissage couvrant tous les secteurs des finances personnelles.' To the left is a sidebar menu with items like 'Outils et programmes éducatifs', 'Partenaires', 'Événements', 'Infolettre', 'Vigile et liens en éducation financière', and 'Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance'. To the right is an 'Accès rapides' section with links for 'Consulter le registre des entreprises et des individus autorisés à exercer', 'Lois et règlements', 'Publications', 'Consultations publiques', 'Mises en garde', 'Porter plainte', and 'Faire une demande'. There are also 'Partager' and 'Imprimer' icons.

NOUVELLE SECTION SUR LE SITE WEB DESTINÉE AUX SPÉCIALISTES EN ÉDUCATION FINANCIÈRE

L'Autorité a créé une [nouvelle section](#) sur son site Web destinée aux spécialistes en éducation financière. Cette section permet de dynamiser un réseau qui croît au même rythme que l'intérêt à l'égard de l'éducation financière. On y trouve de l'information sur les partenaires, les événements et les outils d'apprentissage couvrant tous les secteurs des finances personnelles.

[retour au sommaire](#)

UTILISEZ NOS OUTILS INTERACTIFS !

Gérer ses finances personnelles peut être beaucoup plus facile, voire même amusant avec les outils interactifs que nous vous proposons. [Essayez-les](#) !

[retour au sommaire](#)

CONFÉRENCE MIDI

Le jeudi 24 novembre 2011

de 11 h 45 à 13 h 30

Loews Hotel Vogue

Salon Paris

1425, rue de la Montagne, Montréal

En tant que membre gouverneur de Finance Montréal - La grappe financière du Québec, l'Autorité vous invite à assister à une conférence midi organisée par les Comptables agréés de Montréal. Le conférencier invité, Jean Houde, président du Conseil Finance Montréal - La grappe financière du Québec, abordera les sujets suivants :

- L'impact du secteur financier dans l'économie
- Les axes de croissance du secteur financier montréalais
- La mission et le rôle de Finance Montréal

Pour en savoir plus veuillez [consulter l'invitation](#).

[retour au sommaire](#)

SÉMINAIRE TRANSATLANTIQUE

Risque, crise financière et gouvernance

Le *Séminaire transatlantique : risque, crise financière et gouvernance*, s'est tenu le 20 octobre dernier à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, sous l'égide du Centre de droit des affaires et du commerce international.

Les nombreux participants à ce séminaire ont pu bénéficier des réflexions d'un réseau international d'experts composé de chercheurs, de professeurs et de praticiens sur le rôle et les limites du droit dans l'encadrement de l'organisation et des activités des entreprises et des marchés financiers. Selon ces experts, bien que l'implication des juristes dans l'étude du risque d'entreprise soit relativement récente, ils considèrent que le droit peut jouer un rôle majeur dans la gestion du risque.

Tour à tour, quatre tables rondes nous ont entretenus sur les nouveaux risques sur les marchés financiers, la protection des investisseurs, des consommateurs et l'indemnisation et la gouvernance des institutions financières.

En regard des risques liés à l'évolution technologique, à l'apparition de produits financiers de plus en plus complexes et aux pratiques de marché en constante mouvance, bien que les régulateurs tentent de répondre à ces impératifs par une réglementation mieux adaptée, les experts concluent que ces derniers n'ont pas toujours les moyens nécessaires pour assurer la surveillance des marchés et qu'il serait par ailleurs utopique d'attendre tout de la réglementation.

On constate que la question de l'indemnisation des investisseurs préoccupe également des deux côtés de l'Atlantique. Du côté de la France, aucun système d'indemnisation n'existe, les autorités ont plutôt mis en place récemment une procédure de médiation. Du côté canadien, on se questionne sur la nécessité de revoir les systèmes d'indemnisation actuels sans toutefois négliger l'importance des mécanismes de protection que les investisseurs devraient utiliser et des mesures prises dans le secteur bancaire pour assurer la protection des consommateurs contre le surendettement.

Sous le thème de la gouvernance des institutions financières, les experts ont fait état des avancées de la réglementation européenne en la matière sans pour autant que ce soit la panacée; beaucoup de progrès reste à faire. Certains ont émis l'idée que la crise financière représentait une réelle opportunité pour l'harmonisation des stratégies de gouvernance. La gouvernance traditionnelle est

remise en cause, on cherche de nouveaux canaux de gouvernance. Même si le système de divulgation (*whistleblowing*) mis en place par certaines juridictions donne de bons résultats à ce jour, est-ce une des solutions à privilégier? Quant à la rémunération des dirigeants et des opérateurs financiers, bien que certaines positions divergent sur des éléments plus précis, tous les experts s'entendent pour dire qu'elle devrait être encadrée. Il y a donc matière à de profondes réflexions sur les tous enjeux qui nous ont été présentés au cours de ce séminaire.

[retour au sommaire](#)



LE DROIT DE SAVOIR

Nathalie G. Drouin vous aide à vous prémunir contre la fraude

Nathalie G. Drouin, directrice générale, Contrôle des marchés et Affaires juridiques à l'Autorité, propose de bons conseils pour vous prémunir contre la fraude à l'émission [Le Droit de savoir](#) portant sur la protection des investisseurs diffusée le lundi 10 octobre 2011 au Canal Savoir. Vous pouvez visionner l'émission sur le Web en [cliquant ici](#).

[retour au sommaire](#)



18e CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CONTRÔLEURS D'ASSURANCE

Madame Danielle Boulet, surintendante de l'encadrement de la solvabilité à l'Autorité des marchés financiers a prononcé un discours le 29 septembre dernier alors qu'elle représentait l'Autorité au *18th Annual Conference de l'International Association of Insurance Supervisors (IAIS)* qui se déroulait à Séoul du 26 au 30 septembre 2011.

Pratiques du marché : pratiques de surveillance et défis de la protection du consommateur

La surveillance des pratiques du marché vise le traitement équitable des consommateurs. Il est possible d'atteindre cet objectif de diverses façons. Les participants à cet atelier ont fait le point sur les pratiques actuelles du marché dans leurs territoires de compétence. Ils ont fait un survol de

leurs principales pratiques de surveillance et des améliorations que les responsables apportent ou souhaiteraient apporter à leur régime. Ils ont également abordé les victoires remportées dans la mise en œuvre des mesures de surveillance et les défis que cela pose.

[retour au sommaire](#)

LANCEMENT DE LA PROCHAINE CAMPAGNE « DANS LA MARGE JUSQU'AU COU ! »

Le 16 novembre avait lieu au Centre St-Pierre le lancement de la campagne.

La campagne « Achetez maintenant, payez longtemps » vise la génération X (30-45 ans) ayant en plus de leur propre responsabilité financière, des obligations envers leurs parents et leurs enfants. Pour plus de détails à ce sujet nous vous invitons à lire le document en [cliquant ici](#).

Cette campagne est réalisée grâce au soutien financier du [FESG de l'Autorité](#).

[retour au sommaire](#)

LIGNE DIRECTRICE SUR LES NORMES RELATIVES À LA SUFFISANCE DU CAPITAL

L'Autorité a publié pour consultation le projet de mise à jour de la ligne directrice portant sur la suffisance du capital destiné aux caisses non membres d'une fédération, aux sociétés de fiducie et aux sociétés d'épargne exerçant leurs activités au Québec.

Les institutions financières et les personnes intéressées étaient invitées à communiquer leurs commentaires au plus tard le **4 novembre 2011**. Il est à noter que les commentaires soumis seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Le projet de mise à jour de la ligne directrice est disponible sur le site Web de l'Autorité, à la section « [Consultations publiques](#) ».

[retour au sommaire](#)

LIGNE DIRECTRICE SUR LES CRITÈRES DE PROBITÉ ET DE COMPÉTENCE

L'Autorité a publié pour consultation le projet de *Ligne directrice sur les critères de probité et de compétence*.

Cette ligne directrice s'adresse aux assureurs de personnes, aux assureurs de dommages, aux sociétés de gestion de portefeuille contrôlées par un assureur, aux sociétés mutuelles d'assurance, aux coopératives de services financiers ainsi qu'aux sociétés de fiducie et aux sociétés d'épargne qui sont régies par les lois administrées par l'Autorité.

Les institutions financières et toute personne intéressée à communiquer leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le **30 décembre 2011**. Il est à noter que les commentaires soumis seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Le projet de la ligne directrice est disponible sur le site Web de l'Autorité à la section « [Consultations publiques](#) ».

LIGNE DIRECTRICE SUR LES SIMULATIONS DE CRISE

L'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) publie pour consultation un projet de Ligne directrice sur les simulations de crise.

Cette [ligne directrice](#) s'adresse aux assureurs de personnes, aux assureurs de dommages, aux sociétés de gestion de portefeuille contrôlées par un assureur, aux sociétés mutuelles d'assurance, aux coopératives de services financiers ainsi qu'aux sociétés de fiducie et aux sociétés d'épargne qui sont régies par les lois administrées par l'Autorité.

Les informations concernant cette consultation se trouvent sur le [site Web de l'Autorité](#).

[retour au sommaire](#)

CONTACTEZ-NOUS

Québec

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 4e étage
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337

Montréal

800, square Victoria
Tour de la Bourse, 22e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337

Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Courriel : info@lautorite.qc.ca

Pour en savoir davantage sur nos activités, consultez notre site Web : www.lautorite.qc.ca.
Le Journal Info-Autorité est publié par la Direction des affaires publiques et communications de l'Autorité des marchés financiers.